

ont été tour à tour préconisés comme des remèdes héroïques et certains : la vérité est que s'ils réussissent parfois c'est en mettant la vie du patient en danger, en prolongeant la maladie, en rendant les rechutes plus périlleuses. En résumé, la méthode de M. Pécholier, qui a réussi dans une série heureuse, pourrait bien se heurter à une série différente ; elle a le tort d'être systématique ; et comme elle doit être employée dès le début des premiers symptômes fébriles, elle manque de certitude au point de vue des résultats, puisqu'il n'est pas prouvé que dans les 65 cas on ait eu affaire à de véritables fièvres typhoïdes.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL. — M. Gustave Lagneau reprend cette question, qui lui paraît d'une importance capitale puisqu'il s'agit de la santé physique et mentale de l'élite de la jeunesse. Sur 1,000 conscrits, l'inaptitude militaire s'élève au chiffre de 460 ; sur 1,000 conscrits bacheliers, elle est représentée par le chiffre de 585, soit 115¼ de plus. Tel est le résultat du surmenage intellectuel et de la sédentarité auxquels nos programmes soumettent les jeunes gens pendant dix années de lycée. Le mal est bien plus grave encore si l'on considère une autre catégorie de jeunes gens qui sont soumis à un travail bien plus excessif pour la préparation aux écoles spéciales, comme l'Ecole Polytechnique, l'Ecole normale supérieure, l'Ecole centrale, l'Ecole navale. Les observations de MM. Ernest Martin, Béard, Charcot et Henrot ont prouvé qu'un grand nombre de ces jeunes gens sont sujets à la myopie, à la dyspepsie, à la phthisie, à l'épuisement nerveux, trop souvent suivis de lenteur intellectuelle, sinon d'hébétude. Plusieurs députés ont, avec autorité, insisté sur les réformes à apporter au régime universitaire. Il faut espérer que le ministre de l'instruction réalisera ces réformes. En exigeant l'instruction militaire préparatoire de tous les jeunes gens de dix-sept ans, le projet de loi du général Boulanger obligera peut-être les établissements d'enseignement secondaire et supérieur à restreindre les heures trop longues des classes et surtout des études. Il est temps de reconnaître ce que l'on perd en aptitude physique pour acquérir un développement intellectuel souvent contestable.

M. Dujardin-Beaumetz, en sa qualité de médecin d'une école normale de jeunes filles, s'est trouvé à même de constater l'énorme surcharge des programmes et les effets désastreux qu'elle exerce sur la santé des jeunes filles. Il déplore l'engouement qui s'est produit dans diverses classes de la société pour des études non seulement meurtrières mais qui ont, en outre, l'inconvénient d'encombrer une carrière devenue aujourd'hui presque sans issue. Il y a en ce moment plus de 12,000 jeunes filles, pourvues de l'un des deux brevets, qui sollicitent les fonctions d'institutrice, et derrière ces postulantes qu'on ne